

## **Procès verbal du CM du 9 septembre 2025**

### **Présents :**

Pierre Roze  
Olivier Levigne  
Virginie Chassaigne  
Françoise Goussef,  
François Xavier Aubert  
Elodie Joly  
Philippe Pichon  
Nadine Gouilloux  
Wilfrid Moignoux

### **Absents avec procuration :**

Dominique Mayet procuration donnée à Nadine,  
Sarah Hosmalin, procuration donnée à Virginie,

### **Absent excusé sans procuration :**

Fabrice Joly

### **Absents non excusés :**

Pierre Dambricourt  
Justine Tosoni

Préambule : désigner un secrétaire de séance.

Olivier propose d'être secrétaire de séance  
=> approuvé.

Approbation du PV du 7 juillet

=> adoption à l'unanimité.

Préambule : présentation de la nouvelle secrétaire adjointe : Elsa Stehlin

Depuis le 1er septembre 2025, seconde Delphine Etat civil, urbanisme et autre tâche.

Vient du Cantal, formée assistante de mairie à la CCI de Aurillac.

Plusieurs postes au Cantal dont secrétaire générale (mairie de 300 habitants) et en même temps secrétaire adjointe dans une autre mairie (1000 habitants)

Quelques phases de formation prévues en octobre.

## **Affaires générales**

### **1/ situations financières**

(budget commune)

437 k de recettes et 435 k de dépenses.

Remarque de Nadine : on était à 400 k en trésorerie la semaine dernière.

Un remboursement d'emprunt (ligne de trésorerie) de 200 k prévue le 27 octobre et 500 k de dépenses maison Archimbaud

En conclusion : vigilance sur la trésorerie.

### **2/ Décision modificative à prendre**

Dépenses supplémentaires

- FPIC à 4 200 au lieu de 2 000
- clôture 12 000 au lieu de 10 000
- démolition du Cros Palais, + 6 000

Recettes supplémentaires

- DSR : + 4 000 (45 000 prévu au lieu de 49 000 réalisé)
- Loyers : + 1500 (prévu au budget 25 000, déjà réalisé 20 000)
- un mandat annulé sur taxe habitation : + 4000 (non prévu au budget)
- Subvention pour les LED : + 3 000
- Facturation cros palais : + 6000

Une résolution à prendre pour décision modificative

=> Adoption à l'unanimité

### **3/ Les RPQS**

Une résolution nécessaire pour adoption RPQS eau et RPQS assainissement

Remarque à propos de la différence de production d'eau entre année 2018 et 2019 et une forte baisse ; réponse, c'est la méthode de calcul.

Remarque à propos des analyses : les analyses sont bonnes

Résolution : constat que les RPQS ont bien été fait.

=> Adoption à l'unanimité

#### **4/ Maison Archimbaud**

Point sur les travaux

Ascenseur, installation presque terminée

Travaux Placo, travaux repris

Travaux peinture à démarrer

Fin de travaux partie recevant le public le 27 octobre.

Fin de travaux partie appartement le 5 novembre.

Remarque : un certain nombre de meubles seront achetés par l'exploitant, soit l'association qui sera créée.

Question : y aura-t-il une publicité pour inviter à rejoindre l'association ?

Réponse : c'est possible. Le bon moment de communication est à trouver.

Rappel : tous les utilisateurs devront être adhérents.

Autre remarque sur la nécessité de communiquer sur les activités prévues.

Conseil donné aux membres du conseil de s'accaparer du projet.

Une réunion est à programmer : le lundi 22 septembre à 18 heures 30

Le tableau du budget prévisionnel est à circuler avant.

#### **5/ Maison Archimbaud (suite)**

Un avenant est à prendre pour la partie optionnelle MOE sur une base de 14 075 € HT en MOE

Un avenant est à prendre aussi pour le lot N°9, JS Finition sur une base de 1 800 € HT

Une délibération est nécessaire pour ces deux avenants.

=> adopté pour la MOE à l'unanimité

=> adopté pour JS finition à l'unanimité moins deux abstentions, Philippe et François Xavier

#### **6/ Urbanisme**

Rappel ; un abandon de parcelle (propriété Nadine Gouilloux) avait été mis en place.

La procédure demande en fait une cession à l'euro non recouvré.

Une délibération est nécessaire pour signer l'acte nouveau

=> adopté à l'unanimité moins une abstention, Nadine.

Le Pradel haut / nouveau propriétaire et projet. Une modification du PLU est demandée pour un projet Bulles et cabanes dans les arbres

Un projet d'aménagement est nécessaire / toujours attendu. Information à donner aux personnes concernées.

Pour information uniquement.

## **7/ Travaux toiture de l'église**

À la suite de la tempête de décembre, des besoins de travaux.

Inspection par Chignore Bat / travaux en cours de finition.

Pour information

## **8/ Personnel communal**

Renouvellement de l'assistance retraite, à reprendre.

Nécessité d'une délibération

=> adopté à l'unanimité

## **9/ Bilan de la saison estivale 2025**

Les vendredis de vollore

Rappel : la pluie lors du premier vendredi.

Sinon, bilan très positif.

Camping du Montbartoux, bilan positif

Camping des plaines, bilan mitigé selon le gérant.

Quelques plaintes ont été formulées.

Bon taux de remplissage des gites et camping par rapport aux hôtels et restaurants.

Exemple du château : meilleure saison au gîte, -20% sur les chambres d'hôtes.

Exemple de l'Insolite : pas de différence vis à vis l'année dernière

Concerts de Vollore : très belle saison.

## **10/ Défibrillateur.**

Pour information, il faut le remplacer ; le nouveau n'aura pas électrode adulte et électrode enfant, mais un seul jeu qui ne se change pas aussi souvent.

Rappel : les défibrillateurs ont été financés par le département.

Rappel : les électrodes doivent être changées chaque trimestre, elles seront changées chaque année.

Pour information.

## **11/ Rapport de vérification électrique du camping, document reçu.**

Attente de vérifier si cela est lié à l'entretien du bail ou pas.

Visite de Christophe (électricien) non nécessaire, examen du document avant.

### **Tour de table**

Sujet : plan communal de sauvegarde et DICRIM , deux documents, obligatoires

(Note : DCRIM = Document d'information sur les risques industriels etc ... a été fait par le passé, document pouvant être remis aux nouveaux habitants)

Plan communal de sauvegarde est un document obligatoire mais pas imposé et pas exigé immédiatement.

Peut-être à envisager de faire mise à jour après les élections.

Contrôle à la salle Espace Chignore : avis défavorable, des non-conformités.

Exemple : contrôle des extincteurs en retard, pas fait depuis 2019, contact pris avec une entreprise.

Attente du PV pour en parler en détail.

Virginie à propos de la Foire Saint André, le nombre d'artisans et commerçants pas très élevé pour le moment, donner information à ceux qui peuvent participer.

Rappel : la date le dimanche 30 novembre.

Elodie, question sur l'achat de la maison de Sabrina,

Vendu à Monsieur Nourrisson.

Rappel : la maison de Madame Arribas vendue à Maelle Beauvoir

Françoise, à propos de l'étang Misson (ancienne carrière)

Il semble qu'un bâtiment soit en construction. Que faire ?

Réponse : aucune construction permise, mais droit de maintenir ce qui existe, sans oublier que c'est une propriété privée, pas possible d'inspecter.

Question de Virginie à propos des nouveaux déchets déposé sur le terrain qui a brûlé ?

Que faire ? A voir plus tard.

Signalétique dans le bourg :

Information de François Xavier sur une bonne pratique observée à Chateldon : des clous au sol avec des flèches pour indiquer le parcours.

Question : doit-on faire un bulletin en décembre ?

Réponse : oui, comme d'habitude.

Remarque : la période pré-électorale de vigilance sur la communication ne concerne que les candidats.

Les dates des prochains conseils

- Mardi 14 octobre
- Mardi 18 novembre
- Mardi 16 décembre
- Mardi 6 janvier (conseil ordinaire / bilan de l'année)
- Mardi 17 février (conseil préparation du budget)
- Mardi 3 mars (Vote du budget)

Fin du conseil à 20 heures 55.